

1. MODE D'EMPLOI DU VOTE ELECTRONIQUE PREVU DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2026



**Vous représentez
un TERRITOIRE de chasse**

1. Cliquez sur : [Espace Adhérents](#)
2. Entrez votre identifiant territoire
et votre mot de passe

A login form with two input fields: 'Identifiant' (with a person icon) and 'Mot de passe' (with a lock icon). Below the fields is a blue 'Connexion' button. At the bottom, there is a link 'Mot de passe oublié ?'.

3. Cliquez sur :



4. Cliquez sur :



**Pour connaître vos
capacités de vote**

**Pour voter
du 25 avril à 8h00
au 29 avril à 12h00**

**Suivez ensuite les instructions
affichées à chaque écran**

**Vous êtes
CHASSEUR (ou PORTEUR de voix)**

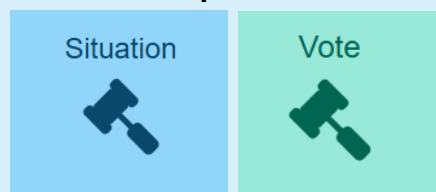
1. Cliquez sur : [Espace Adhérents](#)
2. Entrez votre identifiant Guichet Unique
et votre date de naissance

A login form with two input fields: 'Identifiant' (with a person icon) and 'Mot de passe' (with a lock icon). Below the fields is a blue 'Connexion' button. At the bottom, there is a link 'Mot de passe oublié ?'.

3. Cliquez sur :



4. Cliquez sur :



**Pour connaître vos
capacités de vote**

**Pour voter
du 25 avril à 8h00
au 29 avril à 12h00**

**Suivez ensuite les instructions
affichées à chaque écran**

Merci d'avance pour votre participation !

Pour toute question ou pour toute assistance, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 05.45.61.84.61

Vote électronique du samedi 25 avril 2026 à 8h00 jusqu'au mercredi 29 avril 2026 à 12h00